



DISCOURS DU MAIRE FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2024

Chers Saint-Denisiennes et Saint-Denisiens,
Très chers collègues,

L'exercice budgétaire auquel les membres du conseil municipal se livrent chaque année réclame beaucoup de rigueur, de prudence et de vision. Plusieurs défis et enjeux affectent les différentes sphères de l'intervention municipale et impactent les choix et décisions. Nous n'avons qu'à penser aux nouvelles réalités environnementales et économiques pour mesurer l'ampleur de la tâche.

L'objectif de l'exercice rigoureux demeure l'atteinte d'un budget équilibré qui respecte votre capacité de payer, tout en démontrant de la créativité nous permettant de continuer d'avancer et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je dépose, au nom du conseil municipal le budget 2024.

Toutefois, avant de vous présenter les chiffres, il m'apparaît important de vous présenter quelques réalisations 2023.

DES GESTES STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE NOTRE JEUNESSE

La réfection et l'ajout de nouvelles infrastructures en loisirs demeure une priorité pour le conseil municipal. Ainsi, dès l'hiver 2023, nous avons saisi l'opportunité d'installer une patinoire extérieure au parc Desjardins. Même si la saison hivernale a été capricieuse, l'ajout de cet équipement s'avère un atout intéressant pour la pratique d'activités sur glace.

Au printemps, nous avons aussi investi une somme de près de 250 000 \$ dans l'aménagement de modules de jeux au parc municipal améliorant ainsi l'offre de loisirs. Également, je ne peux passer sous silence la confirmation de deux subventions d'importance avec le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (125 000 \$) et le PAFIRS (974 000 \$) qui nous permettront d'investir davantage en 2024 dans ce parc très fréquenté.

Une autre subvention s'est ajoutée il y a à peine quelques jours ; une somme de près de 1,2 M \$ provenant du volet Soutien du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) que nous pourrions appliquer à la réfection de la Côte de l'Artiste.

En cours d'année, nous avons aussi effectué plus de 100 000 \$ de travaux à l'aréna, afin de permettre le plus tôt possible le retour à des activités. C'est ainsi que dès juillet, des activités du camp de jour ont pu avoir lieu à l'intérieur de l'aréna, côté patinoire, grâce à des résultats favorables de tests de qualité de l'air. Les portes devaient toutefois demeurer ouvertes pour bien ventiler les lieux. Nous avons aussi procédé à la rénovation des salles de bain du rez-de-chaussée avec une nouvelle ventilation et décontaminé les éléments principaux qui étaient affectés par la moisissure (la partie glace avec une démolition partielle, incluant les bandes de patinoire, le bas des murs et le plafond).

Finalement, je rappelle que nous avons aussi déposé une demande d'aide financière au programme PAFIRSPA pour le projet de réfection du Centre sportif Le Stardien. Si nous obtenons une réponse positive, c'est plus de 66 % des dépenses admissibles qui pourraient être financées.

DES GESTES STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La protection des lacs, des espaces verts et de notre écosystème demeure une priorité pour le conseil municipal. Durant l'année 2023, plusieurs gestes ont d'ailleurs été posés en ce sens. Notamment, la mise en fonction d'une station de lavage d'embarcations nautiques sur la Côte de l'Artiste qui nous assure un certain contrôle des plaisanciers sur les plans d'eaux du territoire.

Également, nous avons adopté et mis en place un nouveau programme d'aide financière pour les installations septiques. Ce nouvel outil nous permet d'offrir à la population un soutien visant à financer les travaux de réparation ou de remplacement d'installations septiques déficientes.

DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES POUR UNE MEILLEURE GESTION

En 2021, le conseil avait fait le choix de procéder à la gestion complète du déneigement des rues, afin de maintenir les coûts de cette opération parmi les plus bas au Québec, tout en maintenant un sous-traitant. Avec l'acquisition cette année d'un second camion de type dix roues et d'une nouvelle pelle polyvalente, nous continuons dans cette voie. Ceci nous permet d'économiser sur la location de ces équipements et davantage de latitude dans la gestion de notre déneigement, ainsi que lors de nos travaux de voirie.

Tout au long de l'année 2023, nous avons travaillé à revoir notre structure interne et avons adopté en novembre dernier un nouvel organigramme municipal. Cette nouvelle structure vise à nous doter de personnes qualifiées en urbanisme et au service des Travaux publics. Les défis futurs dans ces deux domaines municipaux seront assurément

au cœur de l'actualité municipale des prochaines années à Saint-Denis et il apparaît important de mettre une structure adéquate pour répondre à ces enjeux municipaux. Également, nous avons procédé à l'embauche d'un chargé de projets, notamment pour assurer le suivi du projet d'égout et d'aqueduc des secteurs du Petit lac Brompton et lac Desmarais.

Enfin, avant de passer au dévoilement du budget, il est important de mentionner que l'entente intermunicipale de desserte incendie avec la Ville de Sherbrooke permet une économie de 7 % sur le compte de taxes 2024. Plus que jamais, nous croyons à l'importance de ce type de collaboration, dont celle que nous avons également réalisée avec la municipalité de Racine pour l'implantation d'une station de lavage d'embarcations nautiques au lac Brompton l'été dernier.

De plus, de concert avec les maires de la MRC, nous avons aussi travaillé ardemment à s'assurer que la quote-part de cette organisation soit révisée et contrôlée, afin que nous puissions maintenir un taux de taxes juste et réaliste.

LE BUDGET 2024

Dans sa globalité, le budget présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 8,9 M \$ en croissance d'un peu plus de 7,9 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Le budget 2024 est impacté par plusieurs dépenses incompressibles qui ont connu des hausses importantes, dont la facture de la Sûreté du Québec et les assurances municipales qui ont augmenté de 7 % chacun, les nouveaux contrats de collecte des déchets en hausse de 24 % et le nouveau contrat de vidanges de fosses septiques qui a aussi subi une hausse de 33 %.

Les charges au budget 2024 sont réparties comme suit :

Dépenses d'administration générale	2 170 809 \$
Sécurité publique	1 871 444 \$
Transport (voirie et déneigement)	1 817 613 \$
Hygiène du milieu	2 062 572 \$
Loisirs et culture	1 072 581 \$
Aménagement, urbanisme et développement	211 184 \$
Frais de financement	222 866 \$
Santé et bien-être	28 300 \$
Affectation & investissement	(570 801 \$)
TOTAL DES CHARGES 2024 :	8 886 587 \$

Les revenus de fonctionnement sont répartis comme suit :

Taxes sur la valeur foncière	5 631 046 \$
Taxes sur une autre base	1984 410 \$
Paielements tenant lieu de taxes	193 361 \$
Transfert (subventions)	111 800 \$
Services rendus	456 050 \$
Imposition de droits	467 920 \$
Amendes / Intérêts / autres	42 000 \$
TOTAL DES REVENUS 2024 :	8 886 587 \$

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Le taux de taxe foncière générale augmente de 0,0365 \$ sur le 100 \$ d'évaluation. Le taux était de 0,4954 \$ et passera à 0,5318 \$ pour l'exercice financier 2024. Il s'agit d'une augmentation globale de 7,36 % par rapport au taux précédent.

TARIFS DE COMPENSATION POUR LES DIVERS SERVICES MUNICIPAUX (Eau, égout, collecte des ordures, des matières récupérables et organiques et Sûreté du Québec)

Durant l'année 2023, nous sommes allés en soumission pour certains contrats, dont la collecte des ordures (23 % d'augmentation) et le service de vidanges des installations septiques (33 % d'augmentation). Les frais de ces deux contrats ont une répercussion significative sur les services.

Également, la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton verra sa facture de la Sûreté du Québec être augmentée de 7 %, faisant passer son taux de base de 201,50 \$ à 215,61 \$ par unité de logement.

EXEMPLES D'UN COMPTE DE TAXES 2024

Concrètement, le propriétaire d'une résidence unifamiliale moyenne sans service évaluée à 419 000 \$ en 2024 verra son compte de taxe totaliser près de 2 228,43 \$, ce qui demeure encore cette année nettement avantageux dans la région, pour des propriétés de valeur comparable. Cette hausse représente 152,70 \$ pour une résidence sans service pour l'année.

APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE NON AFFECTÉ

Pour amoindrir les dépenses de l'exercice financier 2024 et se maintenir à niveau compétitif, un montant de 25 000 \$ a été approprié du surplus libre non affecté.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Parce que vos élus croient fermement à l'importance de maintenir en bon état et d'améliorer nos infrastructures municipales, nous avons établi un investissement de 11,8 M \$ au plan triennal en immobilisations pour l'année 2024. Ces sommes seront principalement consacrées à la réfection du chemin de la Côte de l'Artiste, aux pavages de rues et à la réfection de ponceaux et fossés, à l'aménagement du parc Desjardins et à la réfection de la salle Le Stardien.

EN CONCLUSION

Ce budget démontre que malgré les enjeux environnementaux et financiers qui nous impactent, le Conseil travaille de façon rigoureuse et créative afin de créer un milieu de vie agréable et propice à l'épanouissement de tous. Également, il témoigne de la volonté de vos élus d'assurer la pérennité de ses équipements, dans le but de maintenir un niveau de service à la hauteur de vos attentes, et ce, dans le respect des générations futures. Ainsi, nous sommes heureux d'entreprendre l'année 2024 avec un budget équilibré, prudent et responsable.

Je remercie nos collaborateurs de l'administration municipale et mes collègues du Conseil pour leur précieuse collaboration dans la préparation du budget.

Daniel Veilleux, maire
14 décembre 2023